

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

25 novembre 2021

AU 31 JUILLET 2021

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 août 2021* sera publié le 17 décembre 2021.

Faits saillants de juillet 2021

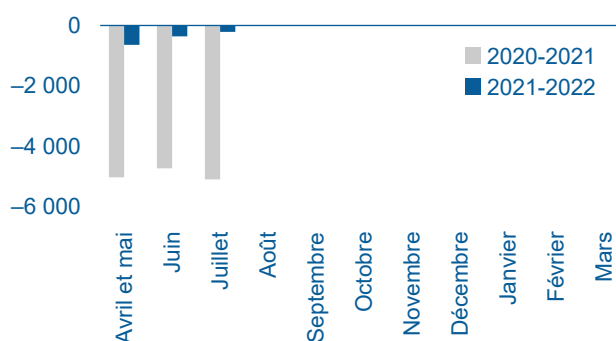
Au 31 juillet 2021, soit pour les quatre premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 214 millions de dollars. Cela représente une diminution de 4,9 milliards de dollars du déficit budgétaire par rapport à celui observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec la première vague de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 31 juillet 2021 provient :

- de revenus de 42,8 milliards de dollars;
- de dépenses de 41,8 milliards de dollars;
- de versements de 1,2 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Solde budgétaire cumulatif
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 247	8 158	911	25 803	33 526	7 723	29,9
Transferts fédéraux	2 049	2 220	171	8 854	9 236	382	4,3
Revenus consolidés	9 296	10 378	1 082	34 657	42 762	8 105	23,4
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-8 805	-9 146	-341	-36 511	-38 896	-2 385	6,5
Service de la dette	-574	-701	-127	-2 382	-2 892	-510	21,4
Dépenses consolidées	-9 379	-9 847	-468	-38 893	-41 788	-2 895	7,4
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-83	531	614	-4 236	974	5 210	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-283	-386	-103	-872	-1 188	-316	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-366	145	511	-5 108	-214	4 894	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 juillet 2021, les revenus autonomes totalisaient 33,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 7,7 milliards de dollars (29,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La relance économique des derniers mois, après le ralentissement temporaire de l'activité économique au Québec en 2020-2021 dû à la pandémie de COVID-19, a un effet à la hausse sur la croissance des revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 6,0 milliards de dollars (28,3 %), pour atteindre 27,0 milliards de dollars, en raison de :

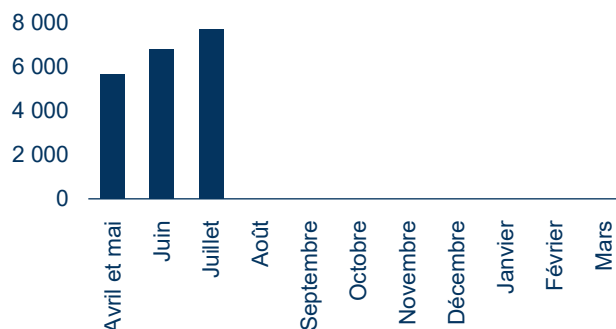
- la hausse de 2,1 milliards de dollars (20,4 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, alors qu'un ralentissement important avait été observé à la même période en 2020;
- la hausse de 543 millions de dollars (28,8 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant de la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 1,5 milliard de dollars (75,7 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 102 millions de dollars (22,6 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 1,9 milliard de dollars (30,0 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (26,5 %), pour atteindre 5,2 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 608 millions de dollars (55,4 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 480 millions de dollars (15,9 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 683 millions de dollars (105,2 %), pour s'établir à 1,3 milliard de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux de Loto-Québec et d'Hydro-Québec.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 675	2 928	253	10 440	12 571	2 131	20,4
Cotisations pour les services de santé	518	645	127	1 885	2 428	543	28,8
Impôts des sociétés	764	970	206	1 964	3 451	1 487	75,7
Impôt foncier scolaire	85	88	3	452	350	-102	-22,6
Taxes à la consommation	1 821	1 948	127	6 302	8 195	1 893	30,0
Revenus fiscaux	5 863	6 579	716	21 043	26 995	5 952	28,3
Droits et permis	259	353	94	1 098	1 706	608	55,4
Revenus divers	848	853	5	3 013	3 493	480	15,9
Autres revenus autonomes	1 107	1 206	99	4 111	5 199	1 088	26,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	6 970	7 785	815	25 154	32 194	7 040	28,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	277	373	96	649	1 332	683	105,2
TOTAL	7 247	8 158	911	25 803	33 526	7 723	29,9

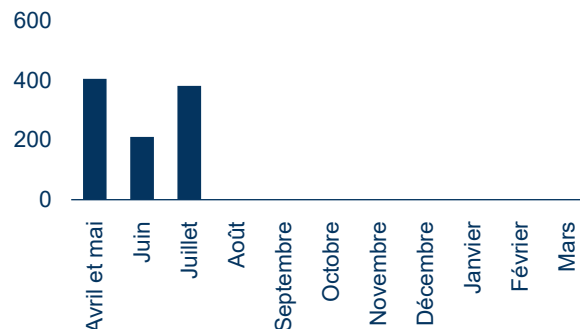
Transferts fédéraux

Au 31 juillet 2021, les transferts fédéraux totalisaient 9,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 382 millions de dollars (4,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Cette croissance est principalement attribuable aux revenus provenant des **transferts pour la santé**. Ces revenus ont augmenté de 419 millions de dollars (18,2 %), pour atteindre 2,7 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 301 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 juillet 2021;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 75 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 juillet 2021.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 105	1 093	-12	4 418	4 373	-45	-1,0
Transferts pour la santé	575	680	105	2 299	2 718	419	18,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	138	136	-2	553	544	-9	-1,6
Autres programmes	231	311	80	1 584	1 601	17	1,1
TOTAL	2 049	2 220	171	8 854	9 236	382	4,3

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 juillet 2021, les dépenses consolidées totalisaient 41,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2,9 milliards de dollars (7,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (10,2 %), pour atteindre 18,7 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 723 millions de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des primes incitatives pour le travail à temps complet et des besoins de personnel pour la campagne de vaccination dans le contexte de la pandémie;
- la hausse de 428 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

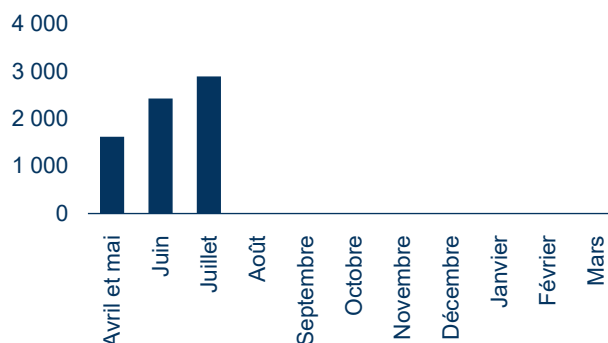
Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 388 millions de dollars (7,9 %), pour atteindre 5,3 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 116 millions de dollars (4,6 %), pour atteindre 2,7 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 113 millions de dollars (0,9 %), pour atteindre 12,1 milliards de dollars.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 510 millions de dollars (21,4 %), pour s'établir à 2,9 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁵⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2020 ⁽⁶⁾	2021	Variation	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 143	4 420	277	17 014	18 746	1 732	10,2
Éducation	616	590	-26	4 941	5 329	388	7,9
Enseignement supérieur	587	589	2	2 547	2 663	116	4,6
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	3 355	3 434	79	12 035	12 148	113	0,9
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ⁽⁸⁾	104	113	9	-26	10	36	-138,5
Dépenses de portefeuilles	8 805	9 146	341	36 511	38 896	2 385	6,5
Service de la dette	574	701	127	2 382	2 892	510	21,4
TOTAL	9 379	9 847	468	38 893	41 788	2 895	7,4

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Depuis le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020*, la présentation des surplus (besoins) financiers nets a été modifiée pour la rendre comparable à celle utilisée dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*. Ainsi, la rubrique « Placements, prêts et avances » inclut maintenant la variation des placements temporaires, et la rubrique « Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs » tient maintenant compte du réinvestissement des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds particuliers. Une nouvelle rubrique, « Versements au Fonds des générations », inclut les besoins financiers générés par les revenus consacrés au Fonds des générations.

Pour la période d'avril à juillet 2021, les besoins financiers nets atteignent 11,4 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 974 millions de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 7,4 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 5,8 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 566 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 2,1 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,5 milliard de dollars⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 1,0 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 2,2 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,1 milliard de dollars⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 2,3 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽¹⁰⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2020-2021;
- les besoins financiers de 1,2 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juillet	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-4 236	974
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-10 069	-7 355
Immobilisations	-444	-566
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-883	-1 001
Autres comptes ⁽¹⁰⁾	-6 849	-2 262
Versements au Fonds des générations	-872	-1 188
Total des opérations non budgétaires	-19 117	-12 372
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-23 353	-11 398

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Les résultats au 31 juillet 2021, soit pour les quatre premiers mois de l'exercice financier, affichaient un déficit budgétaire de 214 millions de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des huit derniers mois de l'exercice financier, soit d'août 2021 à mars 2022, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives présentées à l'automne 2021, résultats qui contribueront à augmenter le déficit de 2,6 milliards de dollars;
 - Une part importante des dépenses annuelles prévues sera réalisée dans les huit derniers mois.
- des nouvelles initiatives présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, dont un solde de 4,1 milliards de dollars reste à être comptabilisé.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 5,6 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022 (en millions de dollars)

	2021-2022
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾ – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2021	–214
RÉSULTATS À VENIR D'AOÛT 2021 À MARS 2022	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	88 310
– Dépenses consolidées	–88 766
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–2 100
Sous-total	–2 556
Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2021 à comptabiliser	
– Faire face au coût de la vie	–946
– Agir pour contrer la rareté de la main-d'œuvre et pour stimuler la croissance économique	–248
– Soutenir les familles et appuyer les communautés	–444
– Poursuivre les efforts pour renforcer le système de santé	–2 439
Sous-total	–4 077
TOTAL À VENIR	–6 633
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	–6 847
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁴⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2021	–5 626

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES — ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Mise à jour de l'automne 2021 ⁽¹¹⁾	Variation (%) ⁽¹²⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	1 711	37 632	7,5
Cotisations pour les services de santé	6 796	393	7 189	12,4
Impôts des sociétés	8 013	1 764	9 777	9,2
Impôt foncier scolaire	1 113	-26	1 087	-6,0
Taxes à la consommation	23 325	950	24 275	13,6
Revenus fiscaux	75 168	4 792	79 960	9,7
Droits et permis	4 853	325	5 178	12,2
Revenus divers	10 989	-8	10 981	11,1
Autres revenus autonomes	15 842	317	16 159	11,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	91 010	5 109	96 119	10,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	831	5 489	22,2
Total des revenus autonomes	95 668	5 940	101 608	10,6
Transferts fédéraux	26 899	2 565	29 464	-4,1
Total des revenus consolidés	122 567	8 505	131 072	6,9
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Santé et Services sociaux	-52 358	-3 732	-56 090	2,5
Éducation	-18 312	202	-18 110	6,9
Enseignement supérieur	-9 491	27	-9 464	14,5
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	-40 981	-1 071	-42 052	8,6
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-732	382	-350	—
Dépenses de portefeuilles	-121 874	-4 192	-126 066	5,8
Service de la dette	-8 613	48	-8 565	11,4
Total des dépenses consolidées	-130 487	-4 144	-134 631	6,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-9 170	5 611	-3 559	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-208	-3 288	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-12 250	5 403	-6 847	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-12 250	6 624	-5 626	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet		Avril à juillet	
	2020 ⁽⁶⁾	2021	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	4 025	4 298	16 589	18 321
Éducation et culture	1 282	1 279	7 862	8 361
Économie et environnement	1 281	1 383	4 927	5 203
Soutien aux personnes et aux familles	1 363	1 324	4 260	4 148
Gouverne et justice	750	749	2 899	2 853
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ⁽⁸⁾	104	113	-26	10
TOTAL	8 805	9 146	36 511	38 896

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et présentée dans les dépenses consolidées à la ligne « Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ». Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Le changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert a pour effet de réduire les dépenses cumulatives au 31 juillet 2020. En effet, des dépenses qui étaient auparavant comptabilisées dans les premiers mois de l'année financière sont maintenant comptabilisées selon l'avancement estimé des travaux réalisés par les bénéficiaires.
- (9) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (10) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (11) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021](#).
- (12) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.